

Assemblée **Générale** de la
F.A.M.D.T



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Projet 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

Eléments du Bilan 2018

Projet 2019

I. Ordre du jour de l'Assemblée Générale.....	4
II. Rapport Moral 2018-2019 du président de la FAMDT	5
III. Où en sommes-nous en 2018 ?.....	8
IV. Les axes d'activités et la réalisation des objectifs	9
A. Fédérer les adhérent.e.s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde et renforcer la structuration territoriale.....	9
1) L'accompagnement et le soutien aux adhérent.e.s	9
2) La stratégie régionale et territoriale de la FAMDT en 2018	11
3) L'observation et la production d'études et d'analyses	12
a) L'observation participative et partagée	12
b) Recherche-action, colloques et études	12
B. La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2018	13
1) Le spectacle vivant	13
2) Le travail autour de la danse	14
3) La politique patrimoniale de la FAMDT.....	15
4) Etude pour la préfiguration d'un portail des musiques et cultures populaires	16
C. Les formations et la question de la transmission.....	17
1) La formation des bénévoles	17
2) Les bourses de compagnonnages FAMDT - ADAMI en 2018	17
3) La formation « Cadre en éducation populaire et en droits culturels »	18
D. La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT.....	18
1) Dynamiques inter-réseaux et de coopérations ;	18
2) La structuration des enjeux européens et internationaux.....	20
3) Les rencontres nationales, régionales et territoriales.....	20
V. Les moyens mis en œuvre	22
A. La dynamique associative et participative de la FAMDT	22
1) Le Conseil d'Administration	22
2) Les adhérents	23
3) L'Assemblée générale et la journée professionnelle de la FAMDT	24
4) Les commissions et les groupes de travail	24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

B.	L'information et la valorisation des activités de la fédération	25
1)	La communication au service du projet fédéral.....	25
2)	Les ressources humaines.....	25
C.	Les éléments budgétaires	26
1)	Analyse globale et constats généraux de l'année 2018	26
D.	Comptes annuels au 31/12/2018 et rapport du commissaire aux comptes.....	27
VI.	Conclusion	38
VII.	PROJET 2019	39
A.	Les priorités stratégiques et politiques	39
B.	Les chantiers de 2019.....	41
➤	L'étude de préfiguration du portail du patrimoine oral	41
➤	L'observation participative et partagée	41
➤	L'accompagnement des adhérent.e.s	41
➤	Les commissions, les bourses de compagnonnage	42
➤	La Communication et la valorisation des initiatives au service du projet fédéral.....	42
➤	La vie de la fédération	43
C.	Budget prévisionnel 2019	43



FAMDT

I. Ordre du jour de l'Assemblée Générale

09H30 / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport moral par le Président Ricet GALLET ;
- Bilan d'activité 2018 et projet 2019 par le BUREAU DE LA FAMDT ainsi que Bernard GUINARD (Directeur) et Alban COGREL (Administrateur) ;
- Rapport financier 2018 (Lecture du rapport par Monsieur GOUTTENEGRE (Commissaire aux comptes) et présentation des tendances budgétaires de l'année 2018 par Josette RENAUD, Trésorière et Alban COGREL, Administrateur. Vote du budget et affectation du résultat.
- Budget prévisionnel 2019 (Josette RENAUD et Alban COGREL), vote du budget.

12 H 00 / CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Élection du Conseil d'Administration :
 - Élection des membres du collège des relais territoriaux : les membres du collège sont : AMTA (David DE ABREU), CMTRA (Aurélie MONTAGNON), DASTUM (Gaëtan CRESPEL), Herri Soinu (Pierre HAIRA), UPCP-METIVE (Josette Renaud), CRMTL (Ricet GALLET), Collectif des Musiques du Monde en Ile de France (Max le GUEM), PRMA Réunion (Emmanuelle SINDRAYE).

Les membres sortants en 2019 sont : DASTUM, HERRI SOINU, UPCP METIVE.

Candidature :

- Élection des membres du collège associations et autres formes juridiques : Les membres sortants en 2019 sont : MUSTRADEM (Jérôme HAMON), HART BRUT (Laurent MOULEDOUS) et YAL Production (Senthil PARAMALINGAM). Trois postes sont à pourvoir.
- Proposition d'un échange collectif avec les adhérent.e.s autour du travail mené sur l'année 2019 autour des préconisations de politiques publiques en faveur des Musiques, Danses Traditionnelles et du monde en lien avec le Ministère de la Culture - échange sur les propositions effectuées par la FAMDT - pistes de travail pour la FAMDT et perspectives territoriales pour une meilleure prise en compte des Musiques, danses traditionnelles et du monde dans l'espace public et politique.

II. Rapport Moral 2018-2019 du président de la FAMDT

À toi 2018-2019 : année de conclusion, année de transition, année d'action...

Quand on a hérité du poste de président et qu'on se trouve face à l'écran blanc de son ordinateur, on se heurte toujours à cette faille temporelle : parler de l'année passée quand l'année présente a déjà vécu la moitié de son éphémère existence. C'est toujours un exercice délicat que de prononcer l'éloge funèbre d'une année calendaire devant celle qui a déjà pris un coup sur la tête, et encore plus quand on se rend compte que l'on écrit ces lignes alors que la voix française du Doc de *Retour vers le futur* vient de casser sa pipe (Nom de Zeus !) et que l'on n'a aucun talent d'imitateur... Face à cette situation, on choisit alors de parler d'une année associative, à cheval sur deux années civiles...

Salut à toi, donc, 2018-2019, toi qui vis l'organisation de nos rencontres nationales et de notre assemblée générale à Aniane et Gignac, dans l'Hérault, toi qui vis aussi le départ de la présidence de Max Leguem et le renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau. Qu'il me soit permis ici de remercier à nouveau Max pour le travail accompli autour d'un CA rassemblée, pacifié, unifié, au travail, tout au long de ses mandats. Ce départ, Max l'a souhaité parce que l'on savait tous que Bernard Guinard allait faire valoir ses droits à la retraite au cours de l'année suivante, cette année 2019 pour laquelle nous nous retrouverions ici, à Lorient et Ploemeur, chez lui, pour ce qui serait la dernière AG de Bernard à la tête de la FAMDT.

2018-2019, tu aurais pu n'être alors qu'une année de transition, de préparation de la suite, un peu en suspens, un peu une année d'attente. C'aurait été mal connaître et Bernard et Alban et les administratrices et administrateurs... 2018-2019, tu as été une année au travail, à courir derrière le temps, à anticiper les changements et les évolutions, à réaffirmer nos valeurs et nos principes éthiques dans un contexte culturel et politique où tout va vite, où les repères sont brouillés, où les frontières sont mouvantes...

2018-2019, tu as vu se poursuivre la dynamique engagée par Bernard depuis son arrivée à la FAMDT : de nouvelles adhésions avec l'ouverture à des structures d'une grande diversité, qui agissent dans l'ensemble des champs des musiques traditionnelles et du monde (création, production, diffusion, collecte, transmission, formation...). Cette diversité constitue l'une des spécificités de notre fédération où se côtoient de très petites structures associatives sans permanent, dont certaines sont présentes ce jour, et un Pôle d'enseignement Supérieur (deux sont adhérents depuis l'an dernier), un département (La Manche), une agence départementale du spectacle vivant (en Loire-Atlantique), des fédérations régionales... La FAMDT est probablement l'une des rares fédérations dans laquelle toutes les personnes se retrouvent sur des valeurs partagées et des objectifs communs et non pas sur la seule défense d'intérêts sectoriels.

2018-2019, tu as vu la FAMDT être de plus en plus présente dans les espaces professionnels de concertation, de négociation, de co-construction : dans une interfédé-réseaux en construction, au sein de l'Ufisc, au sein

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

d'initiatives régionales portées par des adhérentes et adhérents... Une des grandes réussites reste la réalisation, en partenariat avec plusieurs structures, de POP MIND, à Rouen, du 19 au 21 mars 2019. Depuis deux ans, la fédération s'est aussi impliquée de façon importante sur le chantier « ruralité » porté par la FEDELIMA. Les enjeux sont nombreux et il était important que nous participions à la réflexion et aux initiatives de ce groupe de travail.

2018-2019, tu nous as donné plusieurs motifs de satisfaction, dans un contexte général difficile : la multiplicité des actions menées, dans le respect des valeurs qui nous animent : éducation populaire et droits culturels. La bonne gestion de la fédération s'est confirmée encore avec un résultat 2018 légèrement excédentaire. 2018-2019, tu as été l'année de la préparation, de la réflexion, de la rédaction et de la signature d'une convention quadriennale avec la DGCA Ministère de la Culture pour les années 2019 à 2022, ainsi que l'année de la signature d'une convention triennale avec le CNV pour les années 2019 à 2021. Tu as vu aussi le développement du « Prix des Musiques d'Ici » et sa notoriété grandissante, avec le soutien cette année de la SACEM et du CNV.

2018-2019, tu as pu noter que la FAMDT est restée un espace de projets, d'invention, avec de nouvelles initiatives en direction du jeune public, des salons internationaux, de l'égalité femme-homme, de formation aux droits culturels, d'initiatives autour de la danse... Un espace de solidarité aussi avec le développement du fonds de solidarité (déjà utilisé à une douzaine de reprises) que nous allons chercher à développer, en partenariat avec d'autres réseaux et fédérations.

2018-2019, tu fus marquée par la mise en œuvre d'un groupe de travail initié par la DGCA, associant le réseau Zone Franche et la FAMDT dans la perspective de préconisations en matière de politique publique pour notre champ d'activité. Depuis plus d'un an, un permanent, une administratrice et un administrateur sont sollicités régulièrement afin de faire avancer ce chantier. Au-delà de ces trois personnes, une cinquantaine de personnalités ont été auditionnées. Cette mobilisation a généré des attentes, que nous devons veiller, avec nos partenaires DGCA et Zone Franche, à ne pas décevoir.

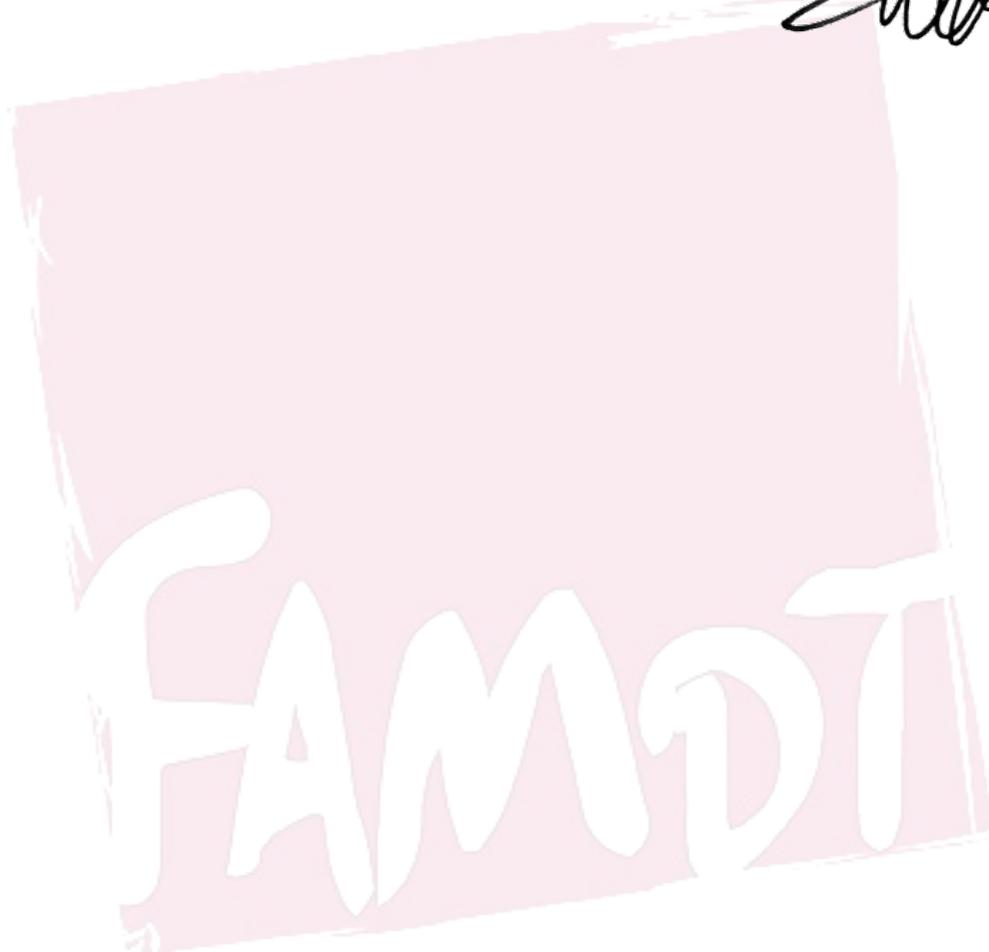
2018-2019, enfin, tu as vu la FAMDT se renouveler avec le rajeunissement et la féminisation (encore trop partielle) du CA, l'amélioration de la gouvernance avec une implication toujours plus grande et plus collective des administratrices et des administrateurs élu.e.s comme des personnalités associées à ce CA. Plusieurs de ces personnalités associées quittent notre CA ce jour pour un renouvellement des troupes. Qu'elles soient ici remerciées pour ce temps de compagnonnage sur plusieurs années, pour les réflexions, les apports, les critiques, les remises en question dans la bienveillance. 2018-2019, tu vois le départ de Bernard Guinard, directeur de la FAMDT depuis 2012 et qui quitte l'effectif de la structure au 1^{er} juillet. Saluons ici l'immense travail accompli par Bernard : les kilomètres engloutis, la France sillonnée, les nuits d'hôtel, les correspondances ferroviaires ratées, les réunions de travail, les nuits de rédaction, mais aussi les blagues à deux balles, les râleries, les potins, les saines colères, et plus encore le refus de la compromission et de l'eau tiède pour faire de la FAMDT ce qu'elle est aujourd'hui : un espace de fraternité, d'humanité commune entre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

des personnes d'horizons parfois si divers mais aussi un acteur professionnel politique mieux connu de ses adhérentes et de ses adhérents comme de tout le champ des musiques traditionnelles et du Monde ; un acteur reconnu par la puissance publique comme par l'ensemble du champ musical et culturel.

2019-2020, toi qui démarres ce jour, tu vois le projet porté désormais par Alban Cogrel et par Nathalie Dechandon. 2019-2020, c'est cette nouvelle équipe qui t'accueille, fais, si tu le peux, mieux encore, que la désormais défunte 2018-2019 !

Ricet Gallet, Président de la FAMDT, juin 2019



III. Où en sommes-nous en 2018 ?

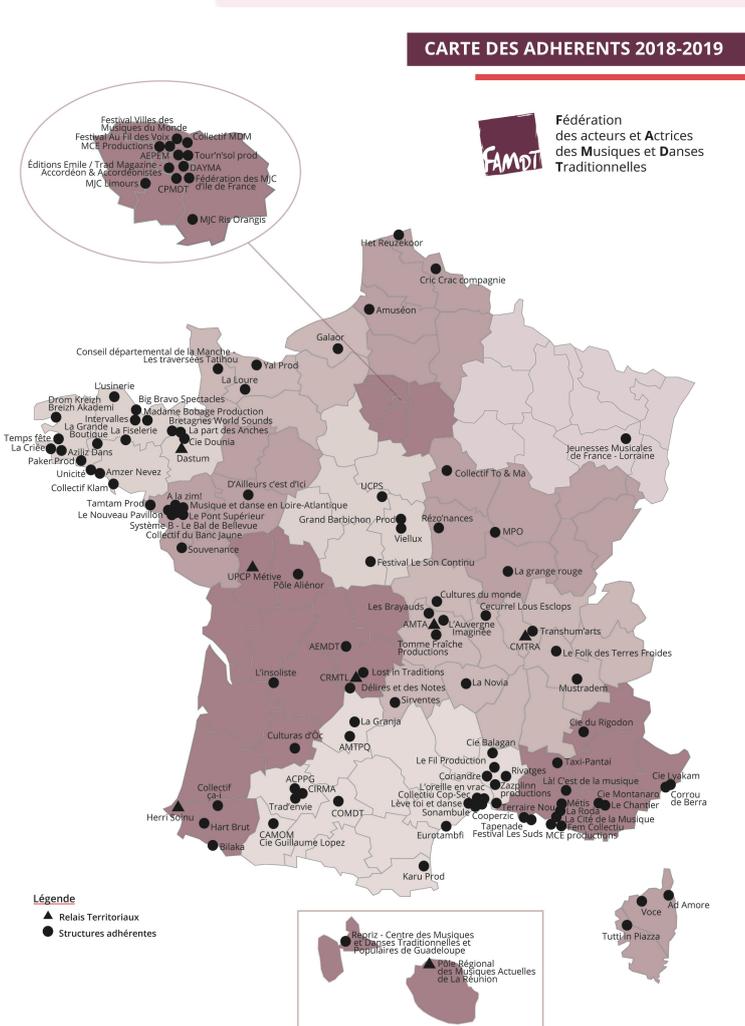
La FAMDT rassemble en 2018, 116 structures de musiques, danses traditionnelles et du monde réparties sur l'ensemble du territoire national et sur les territoires ultra-marins (Ile de la Réunion, Guadeloupe...). La Fédération au cours de cette année a continué de s'inscrire dans les objets qui sont les siens à savoir :

- Fédérer et développer toute initiative d'intérêt général en matière de musiques, danses traditionnelles et du monde.
- Structurer les adhérent.e.s, consolider la connaissance du secteur des musiques et danses traditionnelles et renforcer la structuration territoriale ;
- Animer le réseau des adhérent.e.s et les accompagner dans les mutations des pratiques et des enjeux du secteur des musiques et danses traditionnelles ;
- Valoriser les travaux de la fédération et les initiatives portées par les adhérent.e.s.

La vitalité et le dynamisme d'une fédération comme la nôtre tiennent beaucoup par l'implication de ses adhérent.e.s et des membres de son conseil d'administration qui sont les meilleur.e.s ambassadeur.trice.s de son projet. Comme évoqué par Ricet Gallet, vous représentez dans votre grande diversité (en projets, taille et

réalités territoriales), l'ensemble de la filière et de « l'écosystème » des musiques, danses traditionnelles et du monde. Depuis six ans, notre fédération s'est ouverte et transformée afin de mieux prendre en compte le contexte professionnel et politique et la diversité des nouveaux.elles acteur.trice.s impliqué.e.s dans celle-ci. Le nombre et la diversité des partenaires présent.e.s et des adhérent.e.s mobilisé.e.s lors des temps forts sur l'ensemble des événements que nous organisons témoignent de l'intérêt suscité par nos initiatives et par les idées que nous avançons !

Le contexte général nécessite, plus que jamais, de se réunir, de se fédérer, de faire front et de produire de l'intelligence collective. Nous faisons face à différents enjeux qui nécessitent, encore et toujours, une mobilisation collective et solidaire. Ces différents enjeux se déclinent à travers nos



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

chantiers de travail, en prise avec les pratiques des adhérent.e.s de la fédération. Ils induisent également la nature et la qualité des partenariats engagés au sein du spectacle vivant, de la documentation, de la formation, de la danse, des politiques publiques ou bien encore autour de l'éditorialisation de nos musiques.

IV. Les axes d'activités et la réalisation des objectifs

A. Fédérer les adhérent.e.s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde et renforcer la structuration territoriale

1) L'accompagnement et le soutien aux adhérent.e.s

La FAMDT accompagne ses adhérent.e.s par différents moyens. Conçu comme un processus au cœur du projet fédéral, l'accompagnement est une mission transversale. L'accompagnement est initié à partir de la sollicitation d'un.e adhérent.e de la FAMDT voire d'un réseau territorial d'acteur.trice.s souhaitant travailler à des logiques de structuration, de coopération et de renforcement collectif. L'accompagnement est alors initié dans l'objectif de structurer des relais territoriaux de la FAMDT, comme nous avons pu le faire encore cette année au Pays Basque, en Normandie, en Ile de France ou à la Réunion. Selon les situations, l'accompagnement peut durer de quelques heures (transmission de ressources, mise en réseau des adhérent.e.s, conseil ponctuel...), à une présence sur un temps de réunion et/ou de réflexion ou encore, à quelques jours, voire plusieurs mois dans le cadre d'un processus de travail en réciprocité. Sur cette année 2018, la fédération a pu consolider cette mission et elle développe aujourd'hui trois grands types d'accompagnement qui peuvent se croiser dans une même intervention :

- **L'accompagnement à la structuration** d'une structure adhérente comme l'accompagnement interne des projets (gouvernance, organisation, projet artistique...) ou l'accompagnement de l'adhérent.e dans son contexte, ses relations partenariales.
- **L'accompagnement collectif** comme les projets de coopération entre acteur.trice.s, par exemple le travail en Nouvelle-Aquitaine autour de la consolidation d'un collectif d'adhérent.e.s travaillant sur les musiques et danses traditionnelles et la mise en place de relais territoriaux.
- **L'accompagnement à la concertation territoriale et régionale** comme l'implication et la participation à des échanges et contributions dans le cadre de concertations régionales sur les politiques publiques comme en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie.

À cela, il faut ajouter le suivi de projets spécifiques portés par les adhérent.e.s (Herri Soinu à Ustaritz, le festival *Là C'est de la Musique* à Avignon) et le soutien quasiment quotidien apporté via des entretiens téléphoniques et/ou des rendez-vous in situ. Ce travail est aujourd'hui essentiellement mené par le Directeur et l'Administrateur général de la Fédération. Il est également porté par des administrateur.trice.s qui ont une fonction de relais et d'alerte sur les territoires au plus près des acteur.trice.s.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

Les réponses de la FAMDT s'adaptent en fonction de la nature de la problématique identifiée, dans leurs temporalités de mise en œuvre et les préconisations d'outils d'accompagnement possibles (DLA, mission spécifique, mise en réseau, formation...).

Pendant l'année 2018 l'accompagnement d'un.e adhérent.e a pris différentes formes :

- L'accompagnement « ponctuel » : présence sur une réunion de travail avec les partenaires publics, médiation sur une réunion abordant un sujet spécifique... Il a concerné au total une dizaine d'adhérent.e.s cette année.
- L'accompagnement « global » : analyse de la situation, mise en place d'une méthodologie de travail, participation à différents temps de réflexion sur le projet artistique, politique et structurel... Cette dimension a pu concerner 5 structures au total.
- L'accompagnement à la concertation régionale et territoriale a représenté : 3 accompagnements (présence de la FAMDT dans le démarrage des réunions plénières et dans le suivi des chantiers et la mise en œuvre...).

L'année 2018 a été marquée par de nombreuses sollicitations concernant la question des aides à l'emploi ([PEC notamment](#)) et le déploiement du dispositif du [FONPEPS](#). Dans ce cadre, nous avons mis en place un travail sur l'ensemble des aides à l'emploi mobilisables dans le champ des Musiques, danses traditionnelles et du monde. Si les demandes sont la plupart du temps formulées sur des sujets précis, les accompagnements sont aujourd'hui menés dans la mesure du possible en prenant en compte l'ensemble des problématiques de la structure mais également leur contexte (géographique, social, politique, économique...) et se réfléchissent dans une dimension régionale, infra régionale et territoriale articulée au travail en proximité sur les territoires. L'intérêt de cette approche est qu'elle permet d'envisager d'emblée, une cohérence et une adéquation entre le projet de la structure et son environnement, mais aussi de faciliter la perspective de coopérations ou du moins de complémentarités entre différent.e.s acteur.trice.s (nous avons d'ailleurs participé à consolider des listes d'échanges entre adhérent.e.s sur les territoires régionaux).

En ce sens, la fédération accompagne, encourage et préconise, quand cela est opportun, la dynamique de mise en place de groupes de coopération sur les territoires via ses adhérent.e.s principalement, aussi bien dans des temps généraux (journées professionnelles, rencontres de formation, actions accueillies par des adhérent.e.s ...). Elle répond également à des sollicitations de collectivités territoriales sur ce sujet dans le cadre de concertations (intervention en région PACA en 2017 et 2018, intervention en région Occitanie en 2018, intervention en région Bretagne en 2018, intervention en région Nouvelle-Aquitaine en 2018).

Il est à noter toutefois qu'en 2018 les sollicitations « en urgence » se multiplient, notamment autour des difficultés financières et budgétaires et de difficultés de relations avec les partenaires publics. Dans ce cadre, nous avons pu expérimenter la mise en place d'un relais de trésorerie permettant à plusieurs structures adhérentes de la FAMDT de faire face à des difficultés de trésorerie temporaire. Sur l'année 2018, plusieurs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

structures ont pu bénéficier de ce soutien et nous avons mis en place un processus qui permet de faire des choix en ayant une bonne compréhension de la situation des adhérent.e.s concerné.e.s (bilans, comptes de fonctionnement, plans de trésorerie, éventuelles conventions, explicitation du contexte...).

En perspective, cette dimension sera à consolider dès 2019 pour permettre de relancer un état des lieux et un Tour de France des adhérent.e.s. La mission d'accompagnement doit se poursuivre dans la continuité de ce qui s'est développé ces dernières années, mais aussi être dans la capacité de mieux anticiper les situations d'urgence. Cette perspective d'accompagnement se couplera d'un travail d'observation qui sera consolidé et d'une réflexion en équipe pour coupler les compétences et les interventions en fonction des demandes. Un travail d'accord de coopération est également mis en place avec le Centre ressource [Opale-CRDLA Culture pour 2019-2020-2021](#) et va dans ce sens.

2) La stratégie régionale et territoriale de la FAMDT en 2018

La mise en réseau et le maillage du territoire ont continué d'être des priorités de la FAMDT en 2018. Dans plusieurs régions, nous avons constaté une augmentation significative du nombre des adhérent.e.s, et les demandes visant à fédérer les acteur.trice.s adressées à la fédération sont fréquentes. Dans un contexte de continuelle modification du paysage et de réforme territoriale, la FAMDT a donc poursuivi son travail de **structuration régionale et de proximité sur les territoires**. La méthode a consisté à s'appuyer sur un.e ou plusieurs adhérent.e.s actif.ve.s et à provoquer une ou plusieurs rencontres entre acteur.trice.s. Systématiquement, nous avons tenté de mobiliser des artistes, mais aussi l'ensemble de la filière (production, disque et scène, organisateur.trice.s...) des élu.e.s et des technicien.ne.s (Conseiller.ère.s DRAC, Services des départements et des régions). Ces réunions ont eu lieu sur l'année 2018 en Ile de France, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie, en Région PACA et à la Réunion.

Nous avons continué notre travail pour la mise en place de relais territoriaux. Cette question des relais n'est pas aisée car celle-ci dépend du contexte politique de chaque région, du nombre des adhérent.e.s de la FAMDT, du nombre d'acteur.trice.s repéré.e.s. Sur l'année 2018, la fédération a continué d'accompagner la structuration du relais territorial comme Herri Soinu au pays basque (2018), le Collectif des Musiques du Monde en Ile de France. En 2018 le PRMA est devenu relais territorial, renforçant ainsi les liens entre la FAMDT et les acteurs de l'île de la Réunion. La démarche consiste aujourd'hui à articuler deux dynamiques fortes et complémentaires : la logique de réseau et la logique fédérale pour faire mouvement. La démarche proposée par la FAMDT s'articule autour de ces deux logiques dans le cadre de la mise en œuvre des relais pour construire une logique dynamique et de réseau.

Ce travail pour le projet fédéral permet de constituer :

- **Des pôles d'action, de communication pour sensibiliser et co-construire avec les élu.e.s et contribuer aux politiques publiques au niveau territorial ;**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

- De mutualiser des ressources dès que cela est possible pour réaliser des actions et diffuser nos valeurs, nos travaux et nos ressources ;
- De rassembler le maximum d'acteur.trice.s autour des thématiques pertinentes compte tenu de l'environnement et de la situation particulière dans laquelle nous agissons (le choix de thématiques pouvant mobiliser largement au-delà des acteurs de notre propre « secteur » comme nous avons pu le faire sur les formations menées en lien avec l'UFISC sur l'année 2017).

3) L'observation et la production d'études et d'analyses

a) L'observation participative et partagée

L'observation du réseau n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques sur l'année 2018 comme cela avait pu être le cas depuis 2013 sur le principe de [l'Observation Participative et Partagée \(OPP\)](#) via la [plateforme GIMIC](#). En 2018 le manque de personnel permanent au sein de l'équipe n'a pas permis la production de synthèses et d'analyse concernant les acteur.trice.s du réseau.

b) Recherche-action, colloques et études

La FAMDT sur l'année 2018 a pu renforcer son travail de recherche-action concernant les musiques, danses traditionnelles et du monde présentes sur le territoire national et ultra-marin et à faire avancer les réflexions collectives à propos de leur évolution dans le contexte sociétal actuel. Cette dimension « réflexive » a été l'occasion de positionner la FAMDT comme un intermédiaire entre le monde de la recherche et notre champ d'activité, avec une posture de veille et une volonté de vulgarisation, assorties de la prise d'initiatives visant à orienter le travail des chercheur.euse.s dans notre champ disciplinaire.

Cette dimension s'est affirmée avec la consolidation de liens et les partenariats avec de nombreux.euses chercheur.euse.s (historien.ne.s, géographes, ethnomusicologue, économistes) également mobilisé.e.s comme personnes associées au sein de notre conseil d'administration (François Gasnault, Jean Michel Lucas). Nous avons pu enrichir notre réflexion de nombreux travaux en cours de master recherche, de doctorants. Les objectifs visés :

- **Mettre en vitrine les recherches**, les publications concernant la connaissance dans le domaine des musiques et danses traditionnelles, des expressions culturelles musicales et chorégraphiques, de leurs pratiques et en particulier leurs pratiques actuelles, de leurs acteur.trice.s, sur le territoire national (métropolitain et ultra-marin).
- **Mettre à disposition de la connaissance scientifique à l'attention des acteur.trice.s du réseau**, par la description, l'étude, l'analyse musicologique et ethnomusicologique des musiques et danses traditionnelles, mais également par l'analyse ethnologique et anthropologique de ces pratiques culturelles, de leur évolution au sein de la société contemporaine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

- **Développer des partenariats dans le domaine de la recherche scientifique** avec d'une part, les réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des patrimoines culturels musicaux et chorégraphiques, d'autre part, les institutions tels que les laboratoires de recherche universitaire et les ministères de tutelle, afin d'accroître la compétence et la représentativité de la fédération. Exemple : partenariat réaffirmé avec le [laboratoire Lahic](#) ou bien encore [le CERMOSEM](#) en Ardèche et ou le [laboratoire PACTE de Grenoble](#).
- **Accompagner et soutenir l'organisation de séminaires**, colloques, rencontres et journées autour d'un thème intéressant la recherche musicologique, ethnomusicologique, ethnologique, anthropologique, sociologique, historique, archivistique, dans le champ d'intervention de la fédération et de ses membres et éditer ou coéditer les résultats de ces recherches. Exemple : [Rencontre de Lyon en 2018 autour de la création dans les musiques traditionnelles d'aujourd'hui avec le COMDT, le CMTRA, etc.](#)

B. La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération en 2018

1) Le spectacle vivant

Cette année encore nous avons fait le choix de nouer des partenariats avec des festivals et des événements qui permettent de valoriser des créations portées par des équipes artistiques du réseau. Plutôt que de rester dans « l'entre-soi », nous tentons avec plus ou moins de réussite de toucher des diffuseur.euse.s « pluridisciplinaires » qui n'ont pas toujours la connaissance ou « l'appétence » pour les musiques traditionnelles et du monde. Excepté à l'occasion des Bis de Nantes, la fédération n'est pas productrice des événements soutenus. Ci-dessous l'ensemble des initiatives prises dans ce cadre sur cette année.

- Le partenariat avec le festival *Là C'est De la Musique* a été reconduit dans des conditions similaires à 2017. Quatre équipes artistiques liées à la FAMDT ont été diffusées : Cocanha, Duo Hamon-Martin, Shadi Fathi & Bijan Chemirani, Du Bartas. Ce festival qui se développe et se renforce chaque année mobilise de nombreux.euses professionnel.le.s présent.e.s à Avignon pour le festival de Théâtre. Le festival *Là C'est De La Musique* a renforcé son partenariat avec le festival Avignon IN (2 programmations en 2018) ce qui augmente l'attractivité de l'événement et favorise la venue de médias et de professionnels. Le festival a le mérite de donner de la visibilité à des projets musiques traditionnelles, du monde et contemporaines de qualité.
- En 2018, la FAMDT a renforcé son engagement avec le Festival Villes des Musiques du Monde et le Collectif des Musiques du Monde en Ile-de-France (relais territorial de la FAMDT) pour mettre en œuvre et développer le « Prix des Musiques d'Ici ». Le principe général de cette initiative est de soutenir l'émergence d'artistes issu.e.s des diasporas et de la richesse des musiques de France. Le Festival au Fil des Voix, l'Institut Français et la fondation Orange ont contribué à la réussite de cette deuxième initiative. L'intérêt suscité auprès de nombreux.euses professionnel.le.s nous a encouragés

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

à renforcer et à développer l'initiative, pas ailleurs bien accueillie par les médias. Les lauréat.e.s ont bénéficié de différentes formes d'accompagnement de résidences de cinq jours rémunérées et d'une diffusion d'au moins cinq représentations de leur spectacle. Notre volonté était d'aider à la structuration et au développement du Prix. Aussi, nous avons aidé à la rédaction de l'appel à projet, à l'embauche d'une chargée de production responsable de la coordination. Notre action a aussi porté sur l'organisation du jury et la mise en place d'un cadre d'intervention (convention...) pour l'accompagnement des trois lauréat.e.s retenu.e.s. En 2018, [le Prix des Musiques d'Ici](#) a notamment reçu le soutien du CNV et de la SACEM.

- Biennale Internationale du Spectacle (BIS) : en 2018, nous avons réitéré l'expérience de 2016 qui avait atteint les objectifs fixés. Suite à un appel à projet, nous avons confié la direction artistique de la soirée à Philippe KRUMM, un des pionniers des musiques traditionnelles et du monde. Nous avons accueilli le groupe NO TONGUES (Nantes), ASONDAR (Marseille et Montpellier), Trio VASSALO/EBREL/LE BUHÉ (Saint Briec). Les trois groupes ont obtenu des propositions de diffusion à l'issue de ce concert. La fréquentation des professionnel.le.s a été moins bonne qu'en 2016 (72 professionnel.le.s recensé.e.s) mais l'initiative reste pour autant pertinente.
- Le partenariat avec la Festival *Au Fil des Voix* a été reconduit, la Compagnie RASSEGNA (Marseille) a pu se produire au studio de l'Ermitage à Paris devant une salle comble. À signaler la présence de diffuseur.euse.s, de journalistes et de technicien.ne.s du Ministère de la Culture (DGCA) qui suivent nos travaux.
- La création en matière de musiques traditionnelles et du monde destinée au jeune public sur le territoire est peu importante sur le territoire national, or il nous semble important de sensibiliser les enfants aussi tôt que possible à ces esthétiques. Nous nous sommes impliqués en tant que partenaires d'une initiative prise à Marseille, le festival « Babel Minots », qui organise une programmation sur plusieurs jours et plusieurs rencontres professionnelles. En 2018, c'est le spectacle « *Comme Souffler dans un violoncelle* » (Collectif À la ZIM !) qui a été programmé. Parmi les suites occasionnées, le spectacle sera proposé en tournée par les Jeunesses Musicales de France sur la saison 2019/2020.

2) Le travail autour de la danse

Depuis plusieurs années, la FAMDT envisageait de prendre une initiative permettant de relancer une dynamique de travail autour de la danse, ce que nous avons pu faire en décembre 2016 ; initiative qui a pu relancer un travail collectif qui reste à consolider.

En 2017 - 2018 Une réunion de la commission danse s'est tenue le 20 octobre 2017 à la Briqueterie (CDCN du Val de Marne) à Vitry-sur-Seine. Huit personnes, dont quatre chorégraphes, ont participé à cette réunion. À l'ordre du jour, l'actualité des membres de la Commission et un point sur l'action de la FAMDT en direction de

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

la Danse. Nous avons notamment préparé le temps fort organisé en partenariat avec le TAP (Scène Nationale de Poitiers) et l'UPCP-Métive, temps fort qui a porté sur le Bal et qui s'est tenu en février 2018. (Programmations de tables rondes et de deux bals)

Les différents temps de rencontres et de travail ont permis de dresser des perspectives et d'établir des préconisations pour la danse au sein de la FAMDT :

La danse doit être mieux prise en compte dans le projet de la FAMDT. Les rencontres et l'actualité ont démontré les attentes de nos adhérent.e.s, des praticien.ne.s en général et du Ministère. Des pistes de travail ont vu le jour, des partenariats sont établis assez rapidement. Plusieurs questions devront néanmoins être résolues : à la fois celle de la disponibilité de l'équipe permanente (l'équipe de la FAMDT étant réduite), de compétence, et de moyens financiers. Afin de progresser significativement dans ce domaine, nous devons avoir recours à du personnel extérieur (chargé.e de mission) afin d'initier ces actions.

3) *La politique patrimoniale de la FAMDT*

➤ *Le pôle associé Bibliothèque Nationale de France*

L'année 2018 a été une année « blanche » pour le pôle associé du fait d'un « turn over » très important à la BnF et de plusieurs incompréhensions. L'ensemble des personnes impliquées au sein de la commission documentation et le conseil d'administration de la fédération se sont mobilisés pour comprendre et faire évoluer cette situation. Le pôle associé BnF doit poursuivre son travail de numérisation et mise en ligne d'archives sonores via le portail du patrimoine oral. L'enjeu reste celui de la valorisation de ces archives sonores. Le financement octroyé par la BnF permet de financer la numérisation et la mise en ligne d'archives sonores. Les bénéficiaires de ce soutien font un travail de recherche des ayants droit en lien avec ces archives pour faciliter la diffusion des fichiers son. Ces opérations de numérisation se retrouvent sur les sites des structures adhérentes concernées et sur le portail du patrimoine oral.¹
<http://www.portaildupatrimoineoral.org>

En 2018 la commission documentation s'est réunie une fois. La commission documentation s'est tenue en mars 2018 à Nantes, au siège de la FAMDT (Nantes). Entre douze et quinze personnes participent à cette commission qui se tient sur deux jours. À l'ordre du jour : les questions techniques des membres du réseau dont certain.e.s doivent gérer la migration de leurs bases de données, l'évolution du Portail du Patrimoine Oral (PPO), le bilan

¹ Catalogue de chacun des centres du réseau FAMDT : AMTA : <http://patrimoine-oral.org/dyn/portal/index.seam?page=home&fonds=3> ou <http://afeuilleamta.fr/archives-de-lagence> - CMTRA : rhone-alpes.patrimoine-oral.org - Dastum : <http://mediatheque.dastum.net> - MPO Bourgogne : <http://www.patrimoine-oral-bourgogne.org> - UPCP-Métive / CERDO : <http://www.cerdo.fr> Onglet : « Programmes de numérisation et de traitement documentaire »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

autour de la valorisation des archives, la gestion et la répartition de la subvention BNF au titre de « pôle associé » BNF.

4) Etude pour la préfiguration d'un portail des musiques et cultures populaires

Une réflexion a été engagée depuis 2017 au sein du Conseil d'Administration afin de repenser la politique patrimoniale de la FAMDT et de fédérer les adhérents qui agissent dans le champ du spectacle vivant, de la transmission et de la recherche... A l'origine de ce débat, la nécessité de remettre en état [le Portail du Patrimoine Oral](#) qui ne rend plus les services attendus et ne permet plus de « moissonner » dans de bonnes conditions les contributions des différents centres de documentation du réseau. Le projet d'une grande bibliothèque numérique de l'oralité s'est précisé en 2017 avec le soutien de la Direction Générale des Patrimoine (DGPAT, Ministère de la Culture) pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité : cette étude et ce travail autour de l'objet se sont poursuivis sur l'ensemble de l'année 2018. Son ambition : créer un outil pour la connaissance des cultures issues de l'oralité (musiques, traditions, mémoire des territoires...). Plusieurs constats sont constitutifs de ce projet :

- La nécessité de donner de la visibilité à des ressources nombreuses mais éparées ;
- La volonté de renforcer l'interaction entre les actions de la fédération.

Du fait de l'activité de ses membres, la FAMDT se situe dans une interaction dynamique entre les enjeux patrimoniaux et ceux liés à la création artistique. Le mouvement des musiques traditionnelles a par ailleurs généré une scène dynamique et originale dont les productions restent largement à découvrir, tant d'un point de vue historique qu'actuel. Si de nombreux fonds sonores sont aujourd'hui disponibles en ligne, le travail n'en est qu'à ses débuts pour les fonds audiovisuels, photographiques ou papiers. Afin de développer plus encore l'interaction entre les dimensions patrimoniale et artistique, la FAMDT a commencé à travailler en 2017 et 2018 à la mise en place de ce projet. Conçue comme un espace ressource croisant les documents de collectage et les créations contemporaines, les outils pédagogiques ou les études sur les musiques et traditions orales, cette bibliothèque a pour objectif de favoriser la visibilité des cultures de l'oralité et montrer leur modernité. Ce projet vise à constituer un espace de ressource numérique pour le patrimoine oral et musical en France et pour la création contemporaine en découlant. Un des axes essentiels dans la constitution de ce portail est de répondre aux besoins de la diversité des publics qui s'intéressent aux musiques et traditions orales : artistes, chercheur.euse.s, enseignant.e.s et pédagogues, habitant.e.s, curieux.euses...

La FAMDT a engagé en 2018 un travail collectif pour la mise en œuvre de ce travail structurel. Le portail dans les années à venir a pour ambition d'offrir au visiteur.euse la vision la plus large de notre champ et de lui proposer des parcours aussi divers que les ressources disponibles. Un accompagnement est effectué avec des spécialistes concernant le développement de ce portail.

C. Les formations et la question de la transmission

1) *La formation des bénévoles*

Nous avons sur cette année 2018 continué de renforcer notre travail de formations pour les bénévoles associatif.ve.s de la fédération notamment dans le cadre des rencontres, temps fort et initiatives portées sur les territoires. Il s'agit de conduire des actions de sensibilisation, de mobilisation et de formation des acteur.trice.s autour des enjeux transversaux et spécifiques autour des musiques, danses traditionnelles et du monde. La FAMDT à travers ce temps de rencontres souhaite répondre à trois objectifs principaux :

- Mobiliser les adhérent.e.s de la FAMDT et plus largement les acteur.trice.s culturel.le.s de l'ESS et favoriser l'interconnaissance entre les acteur.trice.s d'un même territoire ;
- Faire monter en compétence les adhérent.e.s (équipes bénévoles et professionnelles) et renforcer leurs connaissances des enjeux et les modalités de structuration du champ culturel sur les dimensions professionnelles et citoyennes ;
- Encourager la réflexion collective et la mise en débat des analyses et des propositions et la définition de perspectives d'actions en commun.

2) *Les bourses de compagnonnages FAMDT - ADAMI en 2018*

Comme nous avons pu souvent l'évoquer, les musicien.ne.s professionnel.le.s du domaine des musiques traditionnelles et du monde cherchent, à certains moments de leurs parcours, à compléter leur formation initiale, à se spécialiser, à maîtriser un instrument ou un répertoire qui les attire et les passionne... Les propositions de formation professionnelle continue dans ce domaine sont peu nombreuses, du fait de la rareté de certains instruments, de certains répertoires mais aussi d'un mode de transmission essentiellement oral. [Les bourses de compagnonnage FAMDT/ADAMI](#) répondent en grande partie à ce besoin. Le principe est simple : le.la boursier.ère choisit un.e formateur.trice avec lequel.laquele il.elle élabore des contenus pédagogiques. La transmission s'effectue alors dans le cadre d'une relation interpersonnelle, individualisée. Chaque année, des compagnonnages s'effectuent dans ce cadre, pendant 10 jours. **8 boursier.sière.s ont pu bénéficier de ce dispositif cette année. Nous avons dans le cadre du dispositif reçu 36 dossiers de candidature.**

Le dispositif est géré par la FAMDT qui permet d'accompagner et connaître au plus près les projets de transmission et de création dans le champ des Musiques, danses traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, les candidat.e.s sont très demandeur.euse.s d'informations et de conseils sur le montage des dossiers, la réalisation des bilans et du suivi qui demandent une ingénierie et un accompagnement spécifique pour la fédération. Sur les contenus, les retours des boursier.ère.s et des formateur.trice.s sont très positifs. Les formations ont rempli leurs objectifs dans le cadre des projets pédagogiques envisagés et dans la dynamique de professionnalisation et de consolidation du parcours des musicien.ne.s. Il est difficile de mesurer

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

précisément l'impact des bourses de compagnonnage sur l'insertion professionnelle des musicien.ne.s. Nous constatons cependant que ces bourses génèrent souvent des collaborations entre formateur.trice.s et boursier.ère.s.

3) *La formation « Cadre en éducation populaire et en droits culturels »*

L'année 2018 a été marquée par le travail avec la Fédération Régionale des MJC d'Ile de France pour la consolidation d'une formation « cadre en éducation populaire et en droits culturels ». Elle s'adresse à des master 1 puis master 2 : deux semaines par mois en cours, 2 semaines en immersion professionnelle. Les cours durent une journée, à Montreuil à la Fédé des MJC. Au cœur de la formation, la dimension éducative (et non la méthodologie de projet) et la question du projet de société. Les personnes qui entrent dans la formation doivent toutes être salariées. Cette formation en alternance sur 2 ans, qualifiante et diplômante, conduit à deux validations : un Master MEEF encadrement éducatif Parcours cadre en éducation délivré par l'université ; une certification professionnelle de Directeur de MJC, cadre de l'éducation populaire, conduisant à l'emploi. La dimension pédagogique et sociétale est au cœur du projet de formation. En effet, les mutations profondes de notre société, qu'elles soient socio-économiques, démocratiques, environnementales, géopolitiques, posent aux acteur.trice.s de l'éducation populaire des défis immenses pour aujourd'hui et demain. Les territoires se redessinent autour de nouvelles compétences dans une Europe en quête de sens. La conduite du projet de formation s'inscrit dans un axe éducatif fort de l'éducation populaire lié à un environnement toujours plus complexe dans lequel les incertitudes deviennent la norme. La qualification et la formation de nos cadres professionnels s'inscrivent dans cet axe du référentiel des droits culturels pour consolider une formation de haut niveau, construite en partenariat avec l'Université de Paris Est Créteil.

La formation aujourd'hui : http://mjcidf.org/wp-content/uploads/2019/03/FRMJC-IDF-Doc_Formation_CEPOP-et-droits-culturels.pdf

D. La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT

1) *Dynamiques inter-réseaux et de coopérations ;*

La FAMDT participe en tant que fédération à plusieurs espaces collectifs de travail.

La FAMDT est membre :

- [Du CNEA](#), (Syndicat des employeurs de l'animation)
- [Du SMA](#) (Syndicat des Musiques Actuelles)
- [Du Collectif des Associations Citoyennes \(CAC\)](#)
- [De L'UFISC](#) (membre du CA et du Bureau) (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)
- [D'agi 'son](#) (la prévention des risques auditifs se pose aussi pour les musiques traditionnelles et du monde !)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

Un dialogue régulier est engagé avec l'ensemble des partenaires professionnels, sectoriels, partenaires publics nationaux et territoriaux de mobilisation citoyenne, partenaires de la recherche.

Depuis toujours, la FAMDT affirme la nécessité de travailler en complémentarité, en partenariat et en coopération avec les autres organisations du secteur dans un souci de partage des analyses, des compétences, et dans le but d'être en constante vigilance et d'améliorer la capacité du secteur à agir et réagir au mieux face à des problématiques constatées ou émergentes. Ainsi la FAMDT s'investit dans de nombreuses structures et organisations professionnelles de la culture et de l'économie sociale et solidaire. De plus, la FAMDT contribue activement à la dynamique interfédérale et inter-réseaux notamment avec les réseaux territoriaux des musiques actuelles, à travers des réunions régulières d'information commune et de partage sur des chantiers communs.

Cette dynamique s'incarne à la fois dans le travail que la fédération mène dans les territoires, auprès de ses adhérent.e.s, et dans les travaux menés à l'échelle du pays et de l'Europe. Ainsi, nous pouvons souligner le travail autour :

- Des dynamiques nationales et européennes de réflexion et d'action qui peuvent s'incarner dans des temps de réflexion communs à l'occasion de grands événements du secteur (BIS, Trans Musicales, Pop Mind...).
- Des temps liés à la vie de la fédération sur lesquels sont systématiquement invité.e.s partenaires et organisations (Rencontres territoriales, journées professionnelles de la FAMDT, séminaires sur des sujets spécifiques ruralité, journée sur la création dans les musiques trad...).
- Des implications importantes de la fédération dans d'autres instances (UFISC, SMA, AGISON, Collectif CNLII, Collectif des associations citoyennes, [Live DMA depuis 2018](#), [Collectif Bar-bars](#), Relais Culture Europe...).
- Participation et contribution à la préparation de l'événement européen [POP MIND](#), un temps de réflexion à l'échelle européenne, initié en 2014 par la FEDELIMA et le réseau européen Live DMA, qui réunit depuis 2014 plus de 30 organisations françaises et européennes impliquées dans la préparation de l'événement sur des moments de prospective. www.pop-mind.eu (deuxième édition 2015). Nous avons été très impliqués en 2018 sur la préparation de la rencontre européenne POP MIND organisée en mars 2019 et portée par l'UFISC.
- La dynamique [SOLIMA](#), dont la FAMDT est partie prenante via le GTLIMA (groupe de travail des lieux de musiques actuelles) - devenu GTMA (Groupe de travail autour des musiques actuelles) en 2018.
- Des partenariats spécifiques enclenchés avec d'autres fédérations ou organisations, sur des projets précis (Mutualisation avec la FEDELIMA et le live DMA dans nos locaux de Nantes, Accord de coopération avec les Oiseaux de passage...).

La FAMDT via son implication au sein de l'Ufisc a travaillé sur cette année 2018 à des problématiques touchant différentes disciplines (musique, musique enregistrée, cirque, conte, arts de la rue, arts plastiques...) et

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

différents types d'acteur.trice.s (collectifs ou non, producteur.trice.s, artistes,). De fait, nous échangeons régulièrement avec d'autres réseaux, fédérations et syndicats (Fédération des arts de la rue, Actes If, RIF, Thema, Synavi, SCC, SMA, Féarock, Fraap...). Nous participons également à une démarche inter-fédérale permettant d'échanger collectivement sur les grands enjeux du moment comme par exemple le Centre National de la Musique.

La FAMDT a des relations privilégiées avec la Fedelima et Zone Franche, deux réseaux avec qui elle est en étroite relation, que ce soit sur l'échange d'informations à propos du secteur ou d'adhérent.e.s en communs, ou sur des chantiers communs, notamment l'observation et la structuration régionale ou l'élaboration de préconisations en matière de politique publique.

2) La structuration des enjeux européens et internationaux

En 2018, nous avons accéléré le travail autour des enjeux européens et internationaux. Le souhait était de pouvoir inscrire cet axe de développement sur l'ensemble des chantiers menés par la fédération. L'accompagnement des adhérent.e.s dans leurs projets européens se développe également, via les partenariats et relations que la FAMDT noue avec des organisations spécialisées type Relais Culture Europe (Participation au bureau et à la redéfinition des cadres notamment sur Europe Créative). Les solidarités créées en lien avec le réseau Live DMA (qui cohabite au sein de nos bureaux de Nantes) génère des perspectives de projet en prolongement de ceux déjà menés par la FAMDT, venant fortifier et donner une nouvelle dimension notamment aux questions politiques et artistiques. L'investissement européen se réalise aussi via l'UFISC et son groupe de travail « international ».

En 2018, une initiative intéressante a été prise par des opérateur.trice.s membres ou proches de la FAMDT, que le Conseil d'Administration de la fédération a choisi de soutenir. Il s'agit de « [MusiConnect](#) », une association visant à mobiliser des diffuseur.euse.s, des responsables de festival, des producteur.trice.s venus du monde entier autour de rencontres professionnelles et de showcases. L'objectif est simple : repérer des artistes et organiser leur diffusion de façon collective. La première expérience « MusiConnect » a vu le jour au Canada à l'été 2018, elle a d'ores et déjà essaimé en Corée et en Italie. « MusiConnect » est une association loi 1901 qui ouvre des perspectives à l'international que nous tenterons d'explorer.

3) Les rencontres nationales, régionales et territoriales

La FAMDT a régulièrement co-organisé et s'est impliquée fortement, en appui à ses adhérent.e.s et avec ses partenaires professionnels et institutionnels à la mise en œuvre de nombreuses rencontres professionnelles. Ce choix d'intervention permet d'impliquer la fédération au plus près des territoires et des acteur.trice.s. Il permet également d'affirmer nos valeurs et nos axes de travail dans l'espace public et de valoriser la diversité des initiatives portées par les acteur.trice.s des Musiques, Danses Traditionnelles et du monde. Ci-dessous une liste non exhaustive des rencontres engagées :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

- **Journée professionnelle dans le cadre du festival Eurofonik « *Le nouveau visage des musiques trad'actuelles* »** le vendredi 16 mars 2018. Pour la seconde fois, la FAMDT et le Nouveau Pavillon se sont associés afin de proposer cette une journée professionnelle. Au programme : une plénière et des ateliers thématiques pour créer des temps d'échanges sur les enjeux actuels des musiques, danses traditionnelles et du monde, avec comme finalité la définition de pistes de travail concrètes au terme de la journée. Plus d'une soixantaine de personnes ont été mobilisées sur la journée et pour l'ouverture du festival.
- **Rencontre « *la création dans les musiques trad' d'aujourd'hui* »**, rencontre ayant eu lieu du 11 au 13 décembre 2018 à Lyon : Conférences, table-rondes, ateliers, concerts. Depuis plusieurs années, le CPMDT (Collectif des musiciens Professionnels des Musiques et Danses Traditionnelles), membre actif du Conseil d'Administration de la FAMDT, prévoyait d'organiser un temps fort autour d'une question assez peu traitée, celle de la création dans les musiques traditionnelles aujourd'hui. Ce projet a pu aboutir les 12 et 13 décembre 2018 à Lyon, grâce à un partenariat entre le CPMDT, le CMTRA (Centre en région Rhône-Alpes/Auvergne), l'Amphithéâtre de l'Opéra de Lyon et la FAMDT. Le programme, très dense, fait de conférences, de tables rondes et de concerts a mobilisé plus de 90 personnes. Le bilan de cette initiative est très positif, l'importante fréquentation a démontré la pertinence d'aborder la question de la création. En intitulant « la première table ronde « *que trouve-t-on dans la boîte à outil des musiciens ?* », les organisateurs ont su mobiliser de nombreux.euses artistes. Il faut noter la contribution très pédagogique de Denis LABORDE (ethnologue, directeur de recherches au CNRS), qui a réussi à rendre compte de façon simple et abordable de notions complexes. Compte tenu de la qualité des débats, nous réfléchissons collectivement à l'édition des comptes- rendus de ces deux journées.
- **Rencontre dans le cadre du festival « les suds » le 11 juillet 2018 intitulée : « *Utilité sociale, la culture en questions ? Concentration vs coopération, nouveaux territoires de l'action culturelle, innovation sociale... les défis d'une transition* »**. Pour cette troisième édition, nous avons souhaité dans le cadre des rencontres professionnelles continuer d'explorer et questionner le référentiel des droits culturels. Cette année, nous avons pu travailler sur le rôle et la place des initiatives artistiques et culturelles et plus particulièrement des acteur.trice.s des musiques, danses traditionnelles et du monde dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Nous avons notamment pu travailler sur plusieurs thématiques pour explorer la question de l'évaluation de son « utilité sociale » ou son « impact sociétal » qui apparaît alors comme le point de départ d'une réflexion sur les modèles et les finalités d'un projet culturel, la place des personnes et la mise en débat des enjeux de citoyenneté et de démocratisation. Nous étions plus de 60 personnes mobilisées sur les rencontres.
- **Rencontre (île de la Réunion) autour des musiques traditionnelles des îles de L'océan Indien du 17 au 20 décembre**. Dans le cadre du projet Phonothèque Historique de l'Océan Indien et ses actions de

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

valorisation, le Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion a mobilisé la FAMDT pour participer aux « *Rencontres autour des musiques traditionnelles des îles du sud-ouest de l'Océan Indien : collecter, numériser et valoriser le patrimoine musical de la zone* ». Ces journées d'échanges, de réflexions et d'ateliers se sont tenues du 17 au 20 décembre dans l'auditorium du Musée de Stella Matutina, à Piton St Leu, à La Réunion. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du travail que mène la fédération en lien avec son relais territorial le PRMA notamment sur la dimension patrimoniale. Ces journées d'étude ouvertes au public s'articulent en trois temps durant trois jours de rencontres et une journée consacrée à la découverte du patrimoine de l'île. Elles consistent principalement à construire entre les partenaires une culture commune et à appréhender ensemble une charte appropriée à l'exploitation des droits relatifs aux documents retenus pour la phonothèque.

- [Rencontre dans le cadre du festival No Border](#) - Rencontres Professionnelles proposées les 13 et 14 décembre au Quartz par Bretagne(s) World Sounds en partenariat avec la Zone Franche, La Région Bretagne et Spectacle Vivant en Bretagne. Nous étions une trentaine de personnes.
- [Rencontre sur les projets artistiques et culturels en milieu rural](#) les 7 et 8 novembre en co-organisation avec la Fédélisma des rencontres sur les projets artistiques et culturels en milieu rural en Ardèche au CERMOSEM - domaine du Pradel le 7 et 8 novembre. Plus d'une centaine de personnes mobilisées sur les rencontres.

Il s'agit là d'une liste non exhaustive mais il y a également eu la mobilisation sur les trad'sessions à Toulouse, une journée de rencontre autour des questions européennes avec Zone Franche, la mobilisation de la FAMDT dans le cadre du festival d'ARS et l'implication et le soutien dans le cadre du festival Manresa en Catalogne...

V. Les moyens mis en œuvre

A. La dynamique associative et participative de la FAMDT

1) *Le Conseil d'Administration*

Le conseil d'administration est l'instance politique et décisionnelle de la FAMDT. Des réunions de commissions, de groupes de travail et de bureau participent au bon fonctionnement de la Fédération. Le conseil d'administration est composé en 2018 de 24 administrateur.trice.s dont 6 membres du bureau, 4 personnes qualifiées associées à titre consultatif. Le conseil d'administration se réunit 4 fois par an sur deux journées et une fois à l'occasion de l'assemblée générale.

L'année 2018 a confirmé les tendances de la vie associative :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

- Une recomposition du conseil d'administration avec une nouvelle présidence et un bureau élargi ;
- Une forte mobilisation des administrateur.trice.s pour le projet fédéral et un taux d'absentéisme très faible dans les instances associatives ;
- Un nombre de candidat.e.s au Conseil d'Administration à chacune des assemblées générales plus important que le nombre de places vacantes (ce qui est regrettable en soi mais démontre l'intérêt des adhérent.e.s pour le fait associatif) ;

2) *Les adhérents*

Les adhésions 2018 sont les suivantes :

- Taxi Pantai
- Pôle Alienor
- Délires et des Notes
- Collectif du banc jaune
- Temps Fête (Fête de Douarnenez)
- L'Usinerie
- Tourn Sol Prod
- La Roda
- Le Fil production
- Arts et Musiques

La plupart des nouveaux.elles adhérent.e.s agissent dans le champ du spectacle vivant. D'un point de vue qualitatif, plusieurs observations et tendances ont pu être observées :

- La diversité des structures (missions, champs d'intervention, nombre de salarié.e.s, budgets) se confirme ;
- Les associations restent les structures juridiques les plus représentées et de loin ;
- La majorité des nouvelles structures sont des structures récentes qui comptent peu de salarié.e.s permanent.e.s ;
- Le nombre de collectifs augmente régulièrement, ce qui nous laisse à penser que ce mode d'organisation se développe ;
- La part des nouveaux.elles adhérent.e.s qui se revendiquent des musiques et danses du monde augmente régulièrement.

L'augmentation régulière du nombre d'adhérent.e.s démontre l'intérêt porté à la fédération et à sa dynamique collective de travail. La FAMDT est bien représentative d'une diversité des acteur.trice.s allant de la transmission, à l'accompagnement, la production et la diffusion. Si les musiques traditionnelles ont été souvent

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

associées au milieu rural, force est de constater qu'en 2018 les adhérent.e.s de la fédération sont également réparti.e.s entre grandes villes, milieu péri-urbain et milieu rural. Nous avons tenté d'analyser les motifs des « départs » et ceux-ci sont multiples : certaines structures ont mis la « clef sous la porte » (...) ou se sont transformées. D'autres encore sont parti.e.s parce qu'il.elle.s ne se reconnaissaient plus dans le projet de la FAMDT : l'ouverture aux musiques et danses du monde et à des structures non associatives ou institutionnelles ont détourné certain.e.s adhérent.e.s de la fédération. Par ailleurs, nous avons pris en compte l'adhésion de nombreux.euses adhérent.e.s « atypiques » : département, Pôles d'enseignement Supérieur, association nationale d'enseignant.e.s, collectifs...

3) L'Assemblée générale et la journée professionnelle de la FAMDT

La mise en œuvre de journées professionnelles en amont de nos temps d'Assemblée Générale s'est régulièrement amplifiée comme à Gignac. Les Rencontres Nationales de la FAMDT sont devenues un temps important et fort de la vie du réseau, bien repéré par nos adhérent.e.s et par nos partenaires. En 2018 : « *Pour des traditions émancipatrices, rôle et place des musiques et danses traditionnelles dans l'espace politique* ». Les Rencontres Nationales se sont tenues à Gignac (Occitanie) le 14 et 15 juin dernier. De nombreux.euses adhérent.e.s, des partenaires professionnels et institutionnels ont participé activement à l'organisation de ce temps fort. Parmi eux, le Collectif Cop-Sec, le Sonambule, Réseau en Scènes, Octopus et la Région Occitanie. Le nombre des participant.e.s, leur diversité (élu.e.s, artistes, chercheur.euse.s, pédagogues, représentant.e.s institutionnel.le.s) et la qualité des débats ont caractérisé la rencontre de 2018. De l'avis général, les rencontres atteignent leurs objectifs :

- Mobiliser un grand nombre d'acteur.trice.s autour de sujets d'actualité dans un souci d'ouverture (au-delà des adhérent.e.s de la FAMDT) ;
- Créer du lien entre les personnes et faire réseau, ce qui est essentiel dans un mouvement comme le nôtre ;
- Constituer un espace d'échanges et de confrontations, être un levier pour les acteur.trice.s locaux.ales et régionaux.ales des musiques et danses traditionnelles et du monde et plus largement des musiques actuelles.
- Permettre à la FAMDT d'être mieux connue, repérée et appréciée dans son travail de structuration et d'accompagnement des Musiques, danses traditionnelles et du monde.

4) Les commissions et les groupes de travail

La dynamique associative et fédérale s'incarne également via les commissions et les groupes de travail mis en œuvre avec les adhérent.e.s de la FAMDT. Les groupes de travail et les commissions sont proposés soit suite à l'observation d'une thématique ou problématique récurrente (par exemple via les accompagnements) ou soit par les adhérent.e.s qui souhaitent que la fédération s'empare de certains sujets (les amateurs, le spectacle vivant et la professionnalisation, les droits culturels, les collectifs d'artistes, les droits d'auteurs...). En 2018, 4

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

commissions sont actives, et plusieurs groupes de travail sont créés en fonction d'une problématique ou une thématique à un moment donné, puis sont réactivés si besoin, d'autres sont plus pérennes (plutôt articulés au niveau des commissions) et la plupart sont désormais ouverts à de nombreux.euses. partenaires. Les différents groupes de travail s'articulent autour de thématiques et sujets spécifiques : GT ruralité avec la Fédélima, GT politique publique, GT Europe et international, ...).

B. L'information et la valorisation des activités de la fédération

1) La communication au service du projet fédéral

Sur l'année 2018, nous avons attaché une importance particulière à la communication en consolidant et en actualisant nos outils actuels. Nous nous sommes également dotés de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux des bases de données qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération. Ce chantier prioritaire a été initié en 2018. Nous avons par ailleurs réalisé une plaquette de présentation de la fédération, de ses adhérent.e.s et de ses activités au 2^{ème} trimestre 2018.

Les objectifs de la communication portée par la FAMDT ont été réaffirmés : communiquer sur le projet global de la FAMDT et sur certains projets en particulier, relayer les projets des adhérent.e.s, informer, être centre de ressources, valoriser le secteur des musiques et danses traditionnelles, donner une image actuelle, novatrice et dynamique des cultures traditionnelles.

Le site web est mis à jour de manière hebdomadaire. Il permet de diffuser des actualités, de valoriser des projets ainsi que différents documents ressources ou liés à la vie associative. L'affirmation de la présence sur les réseaux sociaux permet de créer du lien avec les adhérent.e.s et de mettre en avant des projets artistiques. La communication vise les adhérent.e.s, les partenaires, les institutions, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et toutes les personnes intéressées par les musiques, danses traditionnelles et du monde. La communication doit permettre que la FAMDT soit réactive, au plus proche de ses adhérent.e.s, rende compte des événements professionnels. Cette communication doit participer à la visibilité et à la valorisation des esthétiques que nous représentons.

2) Les ressources humaines

L'équipe salariée était constituée de trois permanent.e.s en 2018 :

- Un directeur (Bernard GUINARD) sur la direction générale du projet, ses orientations, sa mise en application, la dimension politique et partenariale, la représentation de la fédération...
- Un administrateur (Alban COGREL) sur la participation à la définition du projet, les orientations et sa mise en œuvre, la communication, l'administration, le suivi de la vie associative, le conseil aux adhérent.e.s ... (temps plein)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

- Une assistante de communication et d'administration (Flora WADEL) sur la vie associative, la logistique et le travail de communication ; (25 heures semaine). Elle a quitté ses fonctions en mars 2018.
- Elle a notamment été remplacée dès septembre par une assistante de communication (Emilie TIREAU) en contrat d'apprentissage pour une durée d'une année.
- ¼ de poste mutualisé au sein du Collectif des musiques du monde en Ile-de-France: Guillaume BOURGEOIS lui-même ayant quitté son poste et remplacé par Yoann Gauvry.

Ces trois dernières années, la FAMDT a eu régulièrement recours à des personnels recrutés en renfort pour des missions courtes (chargées de production pour l'organisation de salons professionnels et de showcases, logistique sur les rencontres nationales et les temps associatifs...).

La vie d'une équipe d'animation est une pierre angulaire pour le développement d'une fédération nationale. L'équipe doit être consolidée dans les années qui viennent pour permettre de faire front aux évolutions de la fédération (doublement du nombre d'adhérent.e.s) et développement des projets et groupes de travail.

Le départ à la retraite du directeur au cours de l'année 2019 va constituer un nouveau tournant pour la fédération qui va revoir ses processus de travail et devoir penser une nouvelle structuration d'équipe en envisageant un ou plusieurs recrutement(s). Un groupe de travail spécifique autour d'un bureau élargi de l'association est mis en place pour penser et préparer ce tournant et envisager la transmission des compétences, des savoirs et savoir-faire capitalisés par le directeur. Ce groupe de travail sera également attentif à la prise en compte des nouvelles réalités de travail : coûts des déplacements professionnels, développement des outils de travail à distance, partage des données et des contenus, dimension numérique, etc.

C. Les éléments budgétaires

1) *Analyse globale et constats généraux de l'année 2018*

Si le bilan d'activité sur l'ensemble de la convention est plutôt satisfaisant (le compte de résultat est excédentaire) et les projets foisonnants, il apparaît clairement que le personnel permanent de la FAMDT, trop peu nombreux (2,45 ETP), peut difficilement gérer l'existant et mener de front de nouveaux chantiers. De ce fait, la question des ressources humaines devient très prégnante et nous devons à court terme soit trouver de nouveaux moyens ou sources de financement soit réduire le volume d'activité.

Aujourd'hui plus de 60 % des sources de financement proviennent de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le ministère de la culture. Le complément de ressources émane du soutien du CNV et d'activités complémentaires sur le développement de la vie associative ou du partenariat avec l'ADAMI (Bourses de compagnonnages). L'année 2018 a été marquée par une année blanche concernant le pôle associé BnF.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

L'objectif pour les années qui viennent sera de pérenniser les soutiens existants et de rechercher d'autres sources de financement afin de développer le projet fédéral.

D. Comptes annuels au 31/12/2018 et rapport du commissaire aux comptes





Association Loi 1901

35 Rue CRUCY

44000 NANTES

Comptes annuels au 31/12/2018



F.A.M.D.T.

Euros

Documents de synthèse

BILAN ACTIF

		Note	Exercice N, clos le :				
			31/12/2018	31/12/2017			
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles	12 500	12 500			
		Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	31	14 844	10 723	4 120	1 371
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations grevées de droit							
Immobilisations en-cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	T.I.A.P						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	18 900		18 900	2 900		
	Autres immobilisations financières	1 221		1 221	1 221		
Total (I)			47 464	23 223	24 241	5 491	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens et services	32	13 520	13 520		
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	Avances et acomptes versés	33					
	CRÉANCES (3)	Usagers et comptes rattachés	34	6 684		6 684	2 671
		Comptes affiliés	34				
		Autres créances		1 863		1 863	1 408
	DIVERS	V.M.P	35	130 287		130 287	162 940
		Instruments de trésorerie					
	Disponibilités						
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	36	266		266	720	
	Total (II)		152 620	13 520	139 100	168 026	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	36					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL GENERAL (I à V)			200 084	36 744	163 341	173 518	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an			
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre						

BILAN PASSIF

	Note	31/12/2018	31/12/2017	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES			
	Fonds associatifs sans droit de reprise		7 931	7 931
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Report à nouveau		91 396	96 273
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		3 584	-4 876
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	40		
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations			
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
	Total (I)	102 912	99 328	
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement	41	12 000	15 000
	Sur autres ressources			
	Total (II)		12 000	15 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges		8 714	6 643
	Total (III)		8 714	6 643
DETTES (1)	Emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		20	20
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	19 116	31 370
	Dettes fiscales et sociales		14 263	14 743
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		6 317	6 413
Instrument de trésorerie				
Comptes régularisés	44			
	Total (IV)	39 715	52 546	
Ecart de conversion passif	(V) 44			
	TOTAL GENERAL (I à V)	163 341	173 518	
Engagements donnés				
Renvois	(1) Dont à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an		39 715	52 546
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		20	20

COMPTE DE RESULTAT

				Note	31/12/2018	31/12/2017
Nombre de mois de la période					12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises		200		200	1 304
	Production vendue	biens				
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)		200		200	1 304
	Production stockée					
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				290 140	318 173	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				12 731	8 545	
Cotisations				17 420	18 310	
Dons						
Legs et donations						
Autres produits				108	8	
Total des produits d'exploitation (1) (I)					320 599	346 339
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				196	1 405
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)				173 431	203 308
	Impôts, taxes et versements assimilés				3 705	3 631
	Salaires et traitements				98 333	89 418
	Charges sociales				42 518	36 737
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				849	1 143
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions				2 070	
Autres charges				178	738	
Total des charges d'exploitation (2) (II)					321 280	336 381
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					-681	9 958
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés				482	551
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)					482	551
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					482	551
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-199	10 510

COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		783	45
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)		783	45
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			276
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			154
	Total des charges exceptionnelles (VIII)			431
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			783	-386
(IX)	Impôts sur les bénéfices	58		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	59	3 000	
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées			15 000
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII+X)			324 864	346 935
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)			321 280	351 812
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)			3 584	-4 876

Renvois	(1)	(2)	(3)		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier			

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		28 152
	Prestations en nature		6 000
	Dons en nature		
	Total		34 152
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		6 000
	Personnel Bénévole		28 152
	Total		34 152

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE MUSIQUES ET DE DANSES TRADITIONNELLES
F.A.M.D.T. - 35 Rue de Crucy - 44000 NANTES -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Jean-Louis GOUTTENEGRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

55 Boulevard François Arago
79180 CHAURAY

Tél. 05 49 24 10 65

Télécopie 05 49 33 56 11

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **F.A.M.D.T.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion du conseil d'administration ne nous étant pas parvenu à la date du présent rapport, nous ne pouvons formuler d'observations sur la sincérité et la concordance des informations qu'il devrait contenir.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHAURAY, le 23 mai 2019
J.L. GOUTTENEGRE
Commissaire aux comptes



VI. Conclusion

À travers ce bilan, nous souhaitons évoquer le chemin parcouru de cette année 2018, les axes de travail sur lesquels nous nous sommes investis collectivement et les nouveaux chantiers à initier. Cette fédération d'éducation populaire fait du chemin et affirme depuis toujours ses valeurs républicaines et son attachement à la laïcité. Parce qu'elle considère que l'enjeu est capital, la FAMDT a décidé de mettre en avant **les droits culturels** au cœur de son projet fédéral depuis plusieurs années maintenant. **La reconnaissance de la diversité culturelle et l'affirmation de l'égalité des cultures sont des objectifs qui traversent l'ensemble du projet de la FAMDT.** La fédération continuera d'agir en s'appuyant sur l'article 103 de la Loi NOTRe, sur la Déclaration de Fribourg pour ce qui concerne les droits culturels, sur les conventions de l'UNESCO et de FARO pour ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

- Nous attirons l'attention sur quelques points clés qui permettent de mesurer la dynamique de travail de cette année écoulée comme évoqué par Ricet Gallet dans le cadre de son rapport moral : de mon point de vue la partie qui suit est très redondante, tout a déjà été dit, si ce n'est la partie « les chantiers qui n'ont pas avancé ». Attention, de nombreux emprunts ont été faits à des écrits anciens (bilans d'activité notamment), les adhérents attentifs risquent de rechigner !
- De nouvelles adhésions régulières et en nombre, renouvellement générationnel, ouverture à de nouveaux types de structure ;
- Une vie associative riche (notamment pour ce qui concerne les Conseils d'Administration, l'Assemblée Générale et les groupes de travail) ;
- Reconnaissance des avancées du projet et du travail mené par le CA et l'équipe permanente à la fois par le secteur professionnel (CNV, ADAMI...) et par les institutions, notamment l'Etat avec l'ouverture du groupe de travail « À l'écoute du monde » sur l'ensemble de l'année 2018 et l'audition de personnalités.
- Le renouvellement régulier des membres du Conseil d'Administration garantit une vie associative dynamique. La féminisation de cette instance et des instances dirigeantes fait l'objet d'une attention et d'un travail particulier des permanent.e.s et des administrateur.trice.s.

Des chantiers n'ont pas avancé aussi rapidement que nous l'aurions souhaité sur cette année 2018 :

- Difficulté à faire vivre les commissions, qui fonctionnent sur un modèle que nous devons continuer d'interroger et faire évoluer au regard de la capacité de mobilisation et du besoin de fonctionner en groupe projet ;
- Nous constatons encore une trop faible prise en compte de notre champ d'activité et de ses spécificités par les collectivités et par l'Etat ;

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

- Le développement des relations avec les sociétés civiles et le travail en direction des médias nécessitent un temps (et éventuellement des compétences) qui nous manquent et que nous devons consolider dans les années qui viennent ;
- La dynamique de structuration régionale doit être poursuivie dans de nombreuses régions mais le travail en coopération et en réseau fonctionne et s'organise ;
- Nous constatons une incapacité à assurer un suivi et une production régulière sur le champ de l'observation participative et partagée - cette dimension est pourtant essentielle et nous devons trouver les moyens de la mettre en œuvre en 2019 ;
- Nous devons donner une suite et des perspectives autour des chantiers autour de la danse et consolider le travail et le processus initiés par la FAMDT ;

Nous le voyons, la FAMDT se positionne sur un champ plus large que celui couvert habituellement par les musiques, danses traditionnelles et du monde. Une ouverture dans laquelle se sont reconnus de nouveaux.elles adhérent.e.s et partenaires, plus nombreux.euses mais aussi plus divers, intégrant l'économie sociale et solidaire, le secteur associatif, la transmission et se reconnaissant dans une dimension européenne et internationale.

Cette dynamique permet d'affirmer notre volonté de co-construction et de coopération avec différents partenaires (réseaux d'acteur.trice.s territoriaux.ales, collectivités publiques, État, fédération et organisations professionnelles, universités et chercheur.euse.s...) afin de renforcer la dimension d'intérêt général des musiques, danses traditionnelles et du monde et leurs places dans l'espace public.

La FAMDT s'est aussi renforcée sur le partage et la valorisation des analyses collectives, contribuant ainsi à l'émergence et au développement des projets dans toute leur diversité, et favorisant une meilleure reconnaissance réciproque et collective avec de nombreux.euses autres acteur.trice.s bien au-delà du champ des Musiques, Danses traditionnelles et du monde. Il s'agit maintenant de poursuivre notre contribution à la construction du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde, en ouverture et en débat avec l'ensemble des acteur.trice.s culturel.le.s et des parties prenantes, en multipliant les expériences fondées sur une économie politique et une action appuyée sur le droit culturel et le respect de la dignité des personnes.

VII. PROJET 2019

A. Les priorités stratégiques et politiques

2019 prendra en compte plusieurs priorités que nous nous attacherons à mener à bien. En effet, la FAMDT, comme évoqué, a quasiment doublé le nombre de ses adhérent.e.s en cinq ans, prend de nombreuses initiatives visant à valoriser les acteur.trice.s des musiques et danses traditionnelles et du monde et leurs projets. Vous le savez, les préoccupations ne manquent pas !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

Par vos activités sur le terrain, vous portez et partagez au quotidien un ensemble de valeurs que porte la fédération dont les enjeux apparaissent aujourd'hui essentiels pour favoriser le vivre-ensemble à l'heure où le repli sur soi s'étend dans notre société : la valorisation des richesses de la diversité culturelle, la circulation des œuvres et des artistes, les enjeux de la coopération Nord/Sud et la promotion des échanges internationaux équitables, la défense des droits culturels, la prise en compte des pratiques artistiques en amateur, l'affirmation de l'existence de structures exerçant des missions d'intérêt général sans lucrativité...

En 2019, nous continuerons à agir et à nous exprimer afin de faire entendre nos espoirs et nos revendications pour le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde.

Aussi nous continuerons le travail pour que nos activités accèdent à une reconnaissance en adéquation avec le poids réel que représentent nos activités, pour une société plus durable, solidaire et vivable. Et nous souhaitons permettre :

- Une meilleure prise en compte de la diversité des acteur.trice.s de notre secteur qui nécessite un soutien public dans les domaines de la création, de la production, de la diffusion, de la formation ;
- Une meilleure prise en compte de la dimension éducative et sociétale des musiques, danses traditionnelles et du monde. Le milieu associatif qui porte l'essentiel de la transmission de ces musiques et danses doit recevoir le soutien qu'il mérite.
- Une meilleure considération de nos expressions, notamment pour permettre de favoriser l'accès aux médias de ces musiques et danses.

Ces différents axes se déclinent à travers nos chantiers de travail, en prise avec vos pratiques.

L'année 2019 sera marquée par de nombreux projets comme la réflexion sur la consolidation du portail des musiques et cultures populaires, la dynamique d'accompagnement par la création de nouveaux outils au plus près des adhérent.e.s, la relance d'une observation participative et partagée du réseau FAMDT, la perspective d'ouverture européenne et internationale, le développement des actions autour de la danse...

Nous accentuerons également les partenariats avec les membres de l'[UFISC](#)², le [Collectif des Associations Citoyennes](#), [Opale](#)³, notamment, sur des temps fort transversaux pour le champ artistique et culturel de l'économie solidaire, comme cela s'est passé concrètement par la réalisation de l'événement commun [POP MIND](#) en mars dernier.

² Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles.

³ Voir le travail d'Opale - CRDLA Culture. Le Dispositif Local d'Accompagnement accompagne chaque année quelques 900 entreprises culturelles (Scop, Scic, Cae, associations...).

D'un point de vue structurel, l'année sera également marquée par le départ du directeur à la retraite et la refonte d'une équipe professionnelle au service du projet fédéral et des adhérent.e.s, en complémentarité et en lien étroit avec le Conseil d'administration, le Bureau de la Fédération et avec chacun.e des adhérent.es sur son territoire.

Dans cette démarche collective de consolidation et pour que le secteur des musiques traditionnelles soit plus visible et qu'il pèse dans les rapports de force présents et à venir, nous devons « jouer collectif ».

La FAMDT c'est vous tou.toute.s et chacun.e qui la composez !

B. Les chantiers de 2019

➤ *L'étude de préfiguration du portail du patrimoine oral*

À n'en pas douter, **l'étude de préfiguration pour le portail des musiques et cultures populaires**, pour laquelle nous avons obtenu une subvention de la Direction Générale du Patrimoine (Ministère de la Culture) continuera à mobiliser la participation des salarié.e.s de la fédération et la mobilisation de plusieurs de ses administrateur.trice.s. Cette étude sera finalisée en 2019 et donnera des pistes de développement structurel sur les choix à acter dans le cadre de la valorisation et l'éditorialisation de nos musiques et danses.

➤ *L'observation participative et partagée*

L'Observation Participative et Partagée (OPP) pour la Fédération : nous lancerons un troisième état des lieux de la fédération et des adhérent.e.s. Autant que faire se peut, nous irons rencontrer les adhérent.e.s ayant récemment intégré le réseau afin de les sensibiliser et de les former au maniement de l'outil GIMIC, de manière à ce qu'ils.elles renseignent utilement les questionnaires les concernant. Nous chercherons à rapprocher et à comparer les données collectées avec des réseaux et fédérations partenaires. Ce travail sera réalisé sur le dernier trimestre 2019.

➤ *L'accompagnement des adhérent.e.s*

Nous travaillerons à la mise en œuvre opérationnelle de la convention de coopération avec le centre ressource OPALE CRDLA/ portant notamment sur l'accompagnement des adhérent.e.s, notamment via le dispositif local d'accompagnement (DLA). Il s'agit de penser une politique d'accompagnement global au plus près des adhérent.e.s et en complémentarité avec les dispositifs existants pour être en phase permanente avec les réalités et les problématiques quotidiennes rencontrées par les acteur.trice.s de notre secteur. Il s'agit bien de coupler une politique d'accompagnement à un travail fin d'observation participative et partagée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

Nous prendrons des initiatives visant également à consolider des outils financiers et des dispositifs spécifiques aux finances solidaires, (en lien avec des organismes bancaires). Nous travaillons actuellement au travail de définition pour consolider la mise en place de notre fonds de solidarité permettant de venir en aide à nos adhérent.e.s en difficulté de trésorerie et / ou étant dans des projets de développement (lien avec France Active, opale, finansol).

Nous continuerons d'assurer une veille documentaire et juridique, en lien avec le SMA et le CNEA, (Syndicats d'employeurs) et élaborerons des « outils pratiques » à l'attention des adhérent.e.s.

➤ **Les commissions, les bourses de compagnonnage**

- Nous continuerons de mettre en œuvre les bourses de compagnonnage, en partenariat avec l'ADAMI. Nous pourrions probablement augmenter le nombre de bourses annuelles et essaierons de valoriser ce dispositif par tous les moyens à notre disposition.
- Un travail exploratoire d'ouverture européenne et internationale sera consolidé avec le rapprochement avec le réseau Live DMA ou bien encore la réflexion sur les salons internationaux et ou le travail engagé autour de projets expérimentaux portés par nos adhérent.e.s.
- Pour la commission spectacle vivant : renforcement de nouveaux partenariats notamment sur la question du jeune public, travail de renforcement des actions de formation / ressource (Aide à l'emploi), présence sur le festival d'Ars et sur le festival de Manresa, consolidation du développement du partenariat « Prix des Musiques d'Ici » .
- Préparation de l'organisation d'une rencontre nationale qui aura lieu en 2020 en partenariat avec l'AEMDT et d'autres ainsi que plusieurs adhérent.e.s sur la question de la transmission.
- Pour la commission documentation : poursuite du travail de mise à jour et élargissement des contributeur.trice.s au Portail du Patrimoine Oral, travail autour du partenariat avec la BnF dont la FAMDT est « pôle associé » et doit renouveler le dialogue.

➤ **La Communication et la valorisation des initiatives au service du projet fédéral**

Nous devons sur l'année 2019, continuer d'actualiser et d'enrichir nos outils actuels. Nous nous doterons de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux des bases de données qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération. Ce chantier prioritaire sera initié dès janvier 2019.

Un travail éditorial sera proposé et effectué sur l'ensemble de nos outils de communication (newsletters, programme des rencontres, posts Facebook, etc. Nous nous doterons de compétence pour renforcer cette dimension au sein de la fédération et pour renforcer l'identité de la fédération et sa singularité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 – PROJET 2019

➤ *La vie de la fédération*

- Nous poursuivrons le travail initié en 2018 concernant la mobilisation des administrateur.trice.s et des adhérent.e.s sur les chantiers de la Fédération ;
- Nous travaillerons au niveau des ressources humaines à la reconstitution de l'équipe permanente de la fédération suite au départ du directeur Bernard Guinard ;
- Nous désignerons des référent.e.s « diversité » au sein de la fédération ;
- Nous renouvelerons la convention avec le CNV et avec la DGCA (ministère de la culture) pour les années qui viennent ;
- La vie associative en 2019 sera constituée de plusieurs temps forts et rencontres qui s'inscriront dans une logique territoriale, régionale et nationale et sera marquée par les Rencontres Nationales qui se tiendront en Pays de Lorient le 13, 14 et 15 juin 19 ;
- La FAMDT participera activement au projet Pop Mind (en partenariat avec plusieurs réseaux de l'UFISC) ; l'enjeu étant de mobiliser largement les adhérent.e.s de notre réseau et de créer un temps de rencontres « d'hiver » ouvert et fédérateur inscrit à une échelle européenne et internationale.
- Nous travaillerons aux préconisations suite au groupe de travail avec le DGCA et le réseau Zone Franche pour permettre de penser des politiques à la hauteur des ambitions des initiatives que vous portez.
- Nous continuerons de renforcer nos relations avec d'autres réseaux artistiques et culturels se reconnaissant d'une économie solidaire, notamment en lien avec l'UFISC.

C. Budget prévisionnel 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 - PROJET 2019

BUDGET FAMDT 2019 - Prévisionnel			
CHARGES		PRODUITS	
Previsionnel 2019		Previsionnel 2019	
Achats	8 050 €	Recettes propres (cotisation)	18 800 €
Services extérieurs	26 466 €	Subventions	339 000 €
Locations immobilières	18 384 €	Ministère de la Culture / DGCA	232 000 €
Assurances Maif	950 €	Adami / Bourse de compagnonnage	39 000 €
Entretien des locaux	2 478 €	FDVA ministère de la vie associative	2 000 €
Office 365	120 €	Ministère de la Culture / DGPAT (report à nouveau)	13 000 €
Nom de domaine (Gandhi...)	450 €	BnF (Bibliothèque Nationale de France)	15 000 €
Location de matériels	1 000 €	CNV (Centre National des Variétés)	28 000 €
Maintenance informatique - A mettre dans services	1 584 €	Région Bretagne (rencontre nationale)	10 000 €
Développement gimic	1 500 €	Autres produits de gestion courante	7 770 €
		Participations / Partenariat Live DMA	6 906 €
Autres Services extérieurs	21 868 €	Services mutualisés (refacturation Entretien des Locaux)	864 €
Commissaires aux comptes (Goutenegré / Cac)	3 000 €	Partenariat local sur les rencontres)	- €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 - PROJET 2019

Social Fédélima	2 000 €	Transfert de charges	2 880 €
Expert comptable Marion	4 500 €	Uniformation accompagnement	1 380 €
Communication (site internet, graphisme, droit d'image...)	3 000 €	Pôle Emploi soutien au poste	1 500 €
Frais de réceptions FAMDT (Les Suds, eurofonik, Bis...)	1 500 €		
Téléphone	480 €		
Carte de Transport SnCF fréquence	1 750 €		
Frais Bancaires, postaux, télécom, ovh	1 100 €		
Adhésions (cnea, Sma, ufisc, AGI son, CAC, live DMA)	4 538 €		
CHANTIERS FAMDT 2019			
Réseau, Accompagnement des adhérents, alliance	17 000 €		
Observation, analyses et études	5 200 €		
Vie Associative et Assemblée Générale	32 000 €		
Formation / Transmission	9 000 €		
Documentation	17 000 €		
Etude Préfiguration "Portail des musiques et cultures populaire" (dossier transversal)	15 500 €		
Spectacle vivant	15 500 €		
Salons / rencontres	11 500 €		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMDT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 - PROJET 2019

Danse	2 800 €		
Impôts taxes (uniformation)	4 400 €		
PERSONNELS			
Charges de personnel FAMDT Chargé	130 266 €		
Autres personnels FAMDT (compagnonnage + collectif)	45 000 €		
Divers charges en lien au personnel	4 400 €		
Dotations amortissement et prov. // autres	2 500 €		
TOTAL DES DEPENSES	368 450 €		368 450 €
Résultat	- €		